

Les Studios 20'

1645 Rte de la Légion
13400 AUBAGNE

Cours :

FICHE D'INSCRIPTION

photo

NOMS : _____

Prénoms : _____

Adresse : _____

N° de tél domicile : _____ mobile : _____

Autres (précisez) : _____

mail : _____

Date de naissance : _____

N° Carte Cjeune : _____ N° Pass'Sport : _____

Professions des parents : _____

AUTORISATION DIFFUSION

J'autorise, je n'autorise pas

- Mon enfant à être photographié et/ou filmé lors des cours, spectacles et autres manifestations
- que les épreuves prises lors de ces manifestations soient utilisées et/ou publiées sur les sites de l'école et autres supports de diffusion à **but promotionnel liés directement à l'Etablissement auquel je suis adhérent(e)** (affiches, flyers, Youtube)

Je m'engage, par cette autorisation, à ne réclamer aucun droit de diffusion ni poursuivre l'Ecole ainsi que ses responsables.

SPECTACLE

Je participe, ne participe pas (*) au spectacle de Noël et spectacle de fin d'année. J'ai pris connaissance des obligations concernant cet événement, mentionnées au règlement intérieur de l'école, je m'engage à les respecter.

SIGNATURE

REGLEMENT INTERIEUR

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT LORS DE L'INSCRIPTION

- 1 photo d'identité
- fiche d'inscription et règlement dûment remplis et signés
- la totalité des chèques d'échelonnement de la cotisation, frais d'inscription annuel
- les élèves devront être affiliés à la FFD dès le mois d'octobre s'acquitter du montant de la licence fédérale l'assurant pour l'activité danse. (à partir de 5 ans)

1/CONDITIONS DE PAIEMENT/CONDITIONS DE REMBOURSEMENT /EXCLUSION

Les inscriptions s'effectuent sur engagement annuel. **Les tarifs sont calculés vacances scolaires comprises et restent fixent.** Le paiement de la cotisation se fera **obligatoirement** à l'inscription (*frais d'adhésion compris*) Un échelonnement de cette cotisation annuelle pourra s'effectuer en 1,3 ou 10 chèques. **PAIEMENTS EN ESPECES AUTORISES UNIQUEMENT SUR ENGAGEMENT TRIMESTRIEL OU ANNUEL.** Un reçu vous sera remis. Les attestations pour les C.E seront remises uniquement après règlement de la totalité de la cotisation annuelle ou la remise des 1,3 ou 10 chèques de cotisations. **Aucun remboursement ou rendu de chèque ne sera effectué après émission de l'attestation pour votre CE**

Aucun remboursement ne sera consenti pour absences, sauf sur présentation d'un justificatif valable. Tout mois ou trimestre commencés, restent dus et aucun remboursement ne sera consenti.

Les membres du bureau se réserve le droit d'exclure de l'association et sans remboursement sur les sommes perçues ultérieurement et/ou en cours d'échelonnement, un adhérent au comportement inadéquat, nuisant au bon fonctionnement de l'établissement (attitude irrespectueuse envers les personnes fréquentant l'établissement, violences verbales, agression physique ect...) **Aucun préavis ne sera octroyé à la personne responsable de ces actes inappropriés. Des poursuites juridiques pourront être envisagées si nécessaire.**

A SAVOIR / Pour prétendre au rendu de chèques, si l'élève ne souhaite plus fréquenter l'Etablissement en cour d'année.

Faire la demande par courrier adressé au bureau au moins 15 jours avant la fin du mois ou trimestre concerné par l'arrêt. Si cette démarche n'est pas effectuée par l'adhérent concerné, le ou les chèques d'échelonnement de la cotisation annuelle seront , jusqu'à réception du courrier, encaissés.

Pour INFOS

Le premier trimestre débute **le lundi 4 septembre** et s'achève **le samedi du départ en vacances de Noël.** Ce trimestre sera majoré du coût du mois de septembre, des frais d'inscription et licence Fédérale (FFD).

2/PONCTUALITE ET ABSENCES

Les élèves devront arrivées 10mns minimum avant leur cours. Les élèves arrivant systématiquement en retard se verront refuser l'accès au cours mais resteront sous la responsabilité du professeur. Les absences devront être justifiées par un certificat médical ou un mot des parents. Les absences abusives ne sont pas tolérées par l'école car elles ne permettent pas aux élèves toujours à l'heure ou présentes de travailler dans de bonnes conditions. Les élèves ne respectant pas l'assiduité que demandent toutes disciplines, se verra travailler une chorégraphie en moins pour le spectacle ou ne pourra pas y participer.

3/LA TENUE DE COURS / Commande du pack dès la rentrée

CLASSIQUE : CHIGNON OBLIGATOIRE sans frange

- EVEIL A et B justaucorps, un collant et une paire de demi-pointe saumon bi-semelles.
- 1^{er} degré et 2^{ième} degré justaucorps, un collant et une paire de demi-pointe saumon bi-semelle.

JAZZ : CHEVEUX ATTACHES sans frange

Short jazz, brassière ou justaucorps, pas de chaussons. Le travail en chaussettes ou pieds nus est préférable.

4/PLANNING ET NIVEAUX DES COURS

Le planning pourra être éventuellement modifié en début de premier trimestre.

Le nouvel élève pourra être amené à fréquenter un cours de niveau différent que celui attribué à son inscription. **Seul le Professeur est apte à déterminer le niveau.**

5/SPECTACLE ET COSTUMES

Le spectacle de fin d'année engendre des frais supplémentaires tels que les costumes et les réservations des places du théâtre. Dès décembre, il vous sera demandé de verser des avances pour les frais de confection et/ou d'achat pour vous permettre d'étaler vos dépenses.

EVEIL : 2 chorégraphies - 2 costumes

NIVEAUX : initiations et préparatoires,, classique , 2 à 3 chorégraphies - 2 à 3 costumes.

NIVEAUX : élémentaires, inter, moyen/avancé 3 à 4 chorégraphies 3 ou 4 costumes (selon les disciplines)

Les costumes vous sont donnés après la représentation.

6/PERTES ET VOLS :

L'Etablissement décline toutes responsabilités concernant les vols ou la perte d'objets de valeur ou autres et ne pourra en aucun cas en être tenue responsable.

Cette fiche d'inscription est consultable et mise à disposition à votre demande au bureau

Je soussigné(e) Mme, Mr _____ certifie avoir pris connaissance
du règlement de l'Etablissement dont je suis adhérent(e) pour la saison 202 /202
et m'engage à en respecter toutes les conditions.

AUBAGNE le ____/____/202

SIGNATURE

NOUS VOUS SOUHAITONS UNE BELLE SAISON DE DANSE PARMIS NOUS